



Mode d'emploi : candidater pour une Licence Professionnelle à l'IUT de Saint-Brieuc :

Vous devez vous connecter sur le site : <https://candidatures.univ-rennes1.fr/>

Ensuite vous cliquez selon votre situation actuelle :

- Si vous êtes étudiant à l'Université de Rennes1 en 2020-2021, vous devez vous connecter via votre ENT et suivre les indications.
- Si vous n'êtes pas étudiant à l'Université de Rennes1 en 2020-2021, vous devez dans un premier temps créer un compte. Vous recevrez un mail avec un lien que vous devez valider puis vous pouvez vous connecter en utilisant le login utilisateur et le mot de passe indiqués dans le mail.

➤ **Complétez votre dossier :** Vous devrez remplir les rubriques :

- Informations personnelles (*L'INE est accessible sur vos relevés de notes du Bac : Pour les personnes ayant validé le bac avant 1995, il n'est pas obligatoire : cliquez sur suivant*)
- Adresse
- Baccalauréat
- Cursus interne : années de formation à l'université de Rennes1
- Cursus externe : années de formation autre qu'à l'université de Rennes1

Si vous ne retrouvez pas votre établissement d'enseignement dans la liste proposée : vérifiez que votre établissement n'est pas rattaché à un des établissements cités, sinon : cochez n'importe quel établissement de la ville et indiquez dans le cadre "libellé et niveau de formation" le nom du bon établissement.

- Stages
- Expériences professionnelles

➤ **Candidatez à la formation choisie** en allant dans la dernière rubrique de mon compte « candidatures » / « nouvelle candidature »

- Dans le menu déroulant choisissez : IUT de Saint-Brieuc
- Puis la Licence Professionnelle qui vous concerne

➤ **Insérez tous les documents demandés directement sur l'application :**



- CV et Lettre de motivation
- Notes du Bac et des diplômes de l'enseignement supérieur (Pour les personnes bénéficiant d'une VAPP : contactez-nous)
- Le formulaire complémentaire le cas échéant
- Le descriptif des diplômes obtenus à l'étranger.

Si toutes les rubriques ne sont pas complétées, vous ne pourrez pas transmettre votre dossier.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez consulter la rubrique Assistance :

